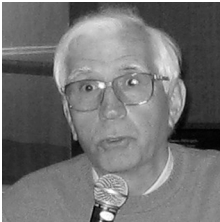

« Ambition et attractivité Économie et développement »

27 janvier 2012



jannin.yves@wanadoo.fr

Contribution d'Yves JANNIN

A travers plusieurs contributions déjà fournies au Conseil de développement, l'auteur a développé son point de vue sur la question des PME/PMI et de l'industrialisation. Il livre ici une synthèse de ses apports pour faciliter le débat, les réactions et la production d'autres contributions.

Pour une industrialisation durable et compétitive des PMI en Pays de la Loire

I- Le Contexte

A) Des données succinctes sur l'Industrie et les PMI en France

1- Une crainte de Désindustrialisation (exemples)

Entre 1980 et 2008, la part de l'industrie dans le PIB est passée de 24 % à 14 %, les emplois industriels de 5,32 millions à 3,4 millions et les investissements de 33,8 % à 19 %.

Trois facteurs principaux sont à l'origine de la diminution de l'emploi industriel : l'externalisation de services internes des entreprises industrielles vers les entreprises de services (incidence de 25 %), des gains de productivité importants (incidence de 30 %), la concurrence étrangère (incidence de 45 %). Par ailleurs entre 2009 et 2011, 900 sites industriels ont été fermés contre 500 créés.

2- Les forces actuelles de l'Industrie et des PMI (exemples)

L'industrie emploie encore 3 millions de salariés, et a l'effet multiplicateur le plus élevé sur l'emploi, puisque 1 emploi industriel crée 2 à 3 emplois de services associés. L'Industrie et les Services marchands aux entreprises constituent le nouveau périmètre d'activité industrielle par leur

complémentarité : ils représentent 30 % de l'emploi total. Par ailleurs, le chiffre d'affaires industriel s'élève à 350 milliards d'euros. L'Industrie finance près de 90 % de la recherche des entreprises. De leur côté les PME (10 à 250 salariés) sont les principales créatrices d'emplois (2,3 millions sur un total de 2,8 millions depuis 20 ans). Elles représentent 55 % de l'emploi salarié, 44 % de la valeur ajoutée, 34 % de l'investissement corporel. Néanmoins, on observe, chez les PME, des faiblesses auxquelles il faut remédier pour les consolider et les faire grandir.

B) Quelques données illustrant le poids significatif de l'Industrie et des PMI dans les Pays de la Loire et en Loire-Atlantique

Les Pays de la Loire, 3^e région industrielle française (254 000 salariés représentant 21 % de l'emploi salarié régional), et 4^e région industrielle pour la valeur ajoutée. L'industrie de Loire-Atlantique, moteur principal de l'industrie régionale avec 72 000 salariés : la métallurgie, pôle majeur (37 000 salariés). Les services aux entreprises pèsent fortement en Loire-Atlantique (43 000 salariés).

Les PMI en Pays de la Loire représentent 2/3 des emplois industriels de la région et 76,3 % de la valeur ajoutée régionale. En Loire-Atlantique, 3 738 établissements PMI employant 46 862 salariés.

Une des conclusions du Sénat :

Dans son rapport sur la désindustrialisation (2011), le Sénat estime que les Collectivités Locales doivent être au coeur du développement industriel.

Deux Déclarations de Représentants de l'Industrie :

L'Industrie constitue toujours l'ossature de l'Économie (M. Jacob, Ambassadeur de l'Industrie Française en Europe).

Les PME sont aujourd'hui le moteur central et potentiellement le plus puissant (M. Meunier, Président du Centre des Jeunes Dirigeants).

II- Une Proposition Majeure

Développer le Potentiel Industriel des PMI du territoire

Ce projet va bien au-delà du programme collectif Dynamic Entreprises créé, en 2007, par l'État et le Conseil Régional des Pays de la Loire et géré actuellement par la CRCI des Pays-de-la-Loire. En effet, Dynamic Entreprises agit exclusivement sur 3 fondamentaux des PME : performance interne, stratégie commerciale, innovation.

Ce nouveau levier d'action a été conçu par M. Capraro (concepteur et acteur majeur de programmes collectifs de compétitivité mis en place en Loire-Atlantique pour STX et Airbus, et concepteur du programme Dynamic entreprises). Son objet : évaluer la Capacité Globale des PMI à créer et développer durablement de la valeur ajoutée industrielle.

A) Objectif et Concept

Il est très important pour une région ou un territoire métropolitain de favoriser et d'ancrer la valeur ajoutée industrielle sur son territoire pour assurer son développement économique et l'emploi, et de ce fait participer à la cohésion sociale.

La valeur ajoutée industrielle d'un territoire, quel qu'il soit, est la somme des valeurs générées par l'ensemble des entreprises.

La démarche consiste donc à apprécier le capital global de l'entreprise au travers de l'analyse de 9 domaines, chaque domaine étant mesuré par des critères spécifiques. Ces domaines sont : commercial, équipements, compétences, produits, marché, innovation, organisation, développement durable, financier. Quant aux critères, on peut en citer plusieurs à titre d'exemple sur 3 domaines : pour le commercial (fidélité clients, force de vente, réseau de distribution...), pour les compétences (savoir-faire des équipes, polyvalence, polycompétences...), pour le financier (capitaux propres, endettement, capacité d'autofinancement...).

Le but est de permettre aux entreprises les plus exposées d'inverser la pente et aux autres d'accroître leur développement.

B) Positionnement des PMI : 3 niveaux de potentiel possibles

- Les entreprises à potentiel fort : ce sont celles susceptibles de créer de nombreux emplois directs et induits. Il faudra mettre en place des actions spécifiques pour consolider ce potentiel.
- Les entreprises à potentiel moyen. Ce sont celles qui ont besoin d'accompagnement plus lourd pour assurer leur ancrage sur le territoire et maintenir le maximum d'emplois.
- Les entreprises à potentiel faible. Pour celles-ci, il faudra apprécier si elles possèdent des points forts et examiner comment les exploiter, mais aussi analyser leurs faiblesses et définir les actions correctives indispensables.

C) Un Programme Collectif de Masse à lancer sur la base du volontariat de Dirigeants de PMI

Le programme reposera sur une phase diagnostic, suivie d'une phase d'accompagnement : les 2 étant assurés par des consultants spécialisés qui fonctionneront en association avec le dirigeant concerné. Les Pouvoirs Publics Régionaux ou Métropolitains, associés aux Organisations Professionnelles et Consulaires, ont un rôle essentiel à assumer.

D) Booster les PMI en impulsant des actions complémentaires

- 1- Les unes sous forme de « meute ». Il s'agit d'entreprises regroupées autour d'un leader « chef de meute » se mobilisant sur des enjeux fédérateurs et forts avec pour objectif d'obtenir des résultats bénéficiant à chacun. La meute lance des actions dites « coup de poing », puis se remet en sommeil, et se reconstitue pour de nouvelles actions. Une instance « vigie » est chargée d'assurer une veille et de lancer les opérations.
- 2- Les autres à caractère permanent : les Clusters. Il s'agit de coopération d'entreprises qui mutualisent des moyens et développent des complémentarités sur un territoire pour améliorer leur efficacité économique. Des passerelles peuvent être créées avec de grandes entreprises ainsi que l'université et des laboratoires de recherche. Les clusters sont initiés par des collectivités locales ou entre entreprises (exemple : Neopolia à Saint-Nazaire pour la navale et l'aéronautique). Le dispositif Cluster Rhône-Alpes mis en place par le Conseil Régional Rhône-Alpes peut servir d'exemple par ailleurs.

III- Deux Suggestions

A) Placer le Capital Humain au coeur de la performance des PMI

Le capital humain est en effet un levier de croissance pour l'entreprise et un atout majeur pour le territoire.

L'objectif serait de renforcer et accélérer la professionnalisation en cours des PMI en Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences. Pour ce faire, il serait nécessaire d'aller au-delà des dispositifs proposés actuellement aux PME en facilitant la mise en place de « Pilotes de la GPEC/Formation ». Ce pilote exercerait une mission à temps partiel mais variable suivant les PMI. Choisi au sein de l'entreprise ou détaché par une structure extérieure, il agirait comme relais du dirigeant après une formation aux outils et aux aspects relationnels.

Une tête de réseau extérieure serait à créer pour renforcer leur efficacité et les appuyer si besoin.

B) Initier une Conférence Territoriale de l'Industrie pour une Ambition Collective forte

Cette conférence associerait tous les acteurs locaux concernés par le développement industriel, avec l'objectif de créer des synergies dans la gouvernance et la politique industrielle territoriale.

Ce serait l'organe de référence en matière de consultation, de propositions et de suivi sur les sujets relatifs au développement industriel régional.